

### Philosophie de soins

La philosophie de soins établit les principes fondamentaux des soins à la personne âgée dans notre Institution et contribue au maintien de la qualité de vie. Les soins se conforment aux normes de qualité édictées par l'Etat du Valais et sont adaptés aux problématiques actuelles des personnes admises chez nous.

Notre philosophie de soin se base sur les quatre principes fondamentaux de la qualité de vie : dignité et acceptation, développement et existence, fonctionnalité et santé ainsi que reconnaissance et sécurité



### Trois approches de notre philosophie de soins

#### La personne âgée

En rejoignant notre Institution, une personne conserve tous ses droits :

- utiliser les ressources dont elle dispose pour satisfaire ses besoins ;
- au respect, à la décence, à l'aide épanouissante et au maintien de sa dignité ;
- à sa liberté de conscience et au respect de toutes les dispositions notifiées sur ses directives anticipées ;
- à l'information en ce qui concerne son état de santé et les mesures thérapeutiques à mettre en place ;
- à des mesures de sécurité adaptées dans le but d'éviter des conséquences néfastes pour elle-même voire son entourage ;
- au respect de son intimité et de sa pudeur ;
- à l'expression de sa vie affective ;
- à la liberté de choix.

#### Importance de la famille

Une place privilégiée est accordée aux familles des résidents dans notre prise en charge car elles font partie intégrante du processus de soins. Le lien avec les proches se tisse au cœur du triangle relationnel entre le résident, les différents acteurs de soins et la famille. Notre institution veut construire un projet de vie autour du résident, avec l'aide des familles qui ont la connaissance fine des habitudes de ces derniers, ainsi que de l'histoire de vie.

### **Le soignant dans l'institution**

C'est un professionnel formé aux différents métiers de soins.

Il mettra une attention particulière au maintien des acquis, au traitement de la douleur et des problèmes cognitifs des résidents et ceci dans une attitude bienveillante.

Il cherche à affiner son aide à la personne âgée et à son entourage, ainsi qu'à la discuter et la partager au sein de l'équipe interdisciplinaire.

Il doit respecter les limites de son rôle, le secret de fonction et le secret professionnel autant à l'interne qu'à l'externe.

Il peut être une ressource pour les collègues de l'institution en fonction des demandes et des compétences développées durant son parcours professionnel.

Le soignant procure à la personne âgée, ainsi qu'à ses proches, les informations nécessaires pour comprendre et prendre part aux décisions de soins, d'animation, d'accompagnement, de traitement.

### **Notre offre en soins**

#### **Projet de soins**

L'offre en soins se base sur différents concepts et preuves scientifiques et permet aux soignants de développer une analyse des situations physiques et cognitives des résidents. Cette analyse permet ensuite d'établir un projet de soins adapté à chaque personne.

Les projets de soins prennent en compte les professionnels impliqués de l'institution, tous secteurs confondus, ainsi que les professionnels extérieurs qui participent à la prise en charge des pensionnaires. Les traitements sont prescrits par le médecin traitant et les médicaments sont distribués par le personnel soignant. Les prestations de réadaptation - physiothérapie, ergothérapie, logopédie, ... - sont fournies par des professionnels externes à l'établissement.

L'offre en soins sert de cadre de référence aux directives de soins, aux principes d'accueil et d'accompagnement des pensionnaires, ainsi qu'aux comportements professionnels. Elle s'appuie sur un dossier de soins individualisé qui sera suivi et réévalué en vue d'une amélioration continue de la prise en charge du pensionnaire.

### **Les soins palliatifs**

Afin de mieux répondre aux problématiques liées à la fin de vie, notre institution a constitué un groupe interdisciplinaire de soins palliatifs. Ce groupe propose des lignes directrices, des propositions interdisciplinaires pour apporter un soulagement aux résidents dans les situations complexes de fin de vie et un soutien aux équipes ainsi qu'aux familles.

### **La formation**

Pour que cette offre en soins puisse être comprise et mise en œuvre de manière uniforme, notre institution accorde une attention particulière à la formation. Chaque professionnel suit régulièrement une formation continue. L'institution dispose des formateurs qui dispensent des formations internes et suivent les stagiaires.

### **Direction des soins**

La Direction des soins est assurée par M. Pierre-Louis Abbet, directeur des soins, secondé par Mme Marie-Thérèse Polano, infirmière-chef adjointe à Montagnier et M. Alain Bourban, responsable de site à Orsières.

### **Groupe Qualité**

La qualité des soins est assurée par un groupe spécifique composé de trois infirmières cliniciennes spécialisées, d'une infirmière responsable de la psychiatrie de l'âge avancé, d'un infirmier responsable BESA (*dossier informatisé du patient*), d'une infirmière responsable des soins palliatifs et de formateurs ASSC (*Assistant en Soins et Santé Communautaire*) et ASA (*Aide en Soins et Accompagnement*).

### **Contact**

Pierre-Louis ABBET, Directeur des soins

☎ 027 777 24 61 ou ✉ pierre-louis.abbet@emsprovidence.ch